

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2007 A 20H30**

Tous présents sauf excusés: M. CUBIZOLLES-DAMAS  
Secrétaire de séance : M. MAZURIER

Il a été décidé lors de la dernière réunion de travail, qu'à chaque séance, les conseillers changent de place. C'est la première ce jour....

Egalement, un tour de table sera fait pour que chaque responsable de commission donne un compte rendu des réunions, s'il y a lieu.

### **1) REGROUPEMENT DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Il est proposé de concentrer les différentes commissions communales afin de limiter les multiples réunions. (voir tableau joint à chaque conseillers).

Chacun devra donner son choix des participations avant la prochaine séance de conseil afin qu'une décision soit prise lorsque cette dernière aura lieu.

### **2) DOSSIER ASSINISSEMENT**

Suite à une réunion avec l'agence de l'eau et la satese, il ressort que la commune est obligée de changer son programme. Les subventions auxquelles nous pouvions bénéficier sont supprimées si nous ne sommes pas en conformité avec la loi. La priorité est donc à la construction d'une nouvelle station d'épuration pour 2008. Les travaux sur le versant Est de la Tuilerie et rue Roncenay seront reportés. Dans les semaines à venir, il faudra lancer un appel d'offres pour une étude qui durera environ 4 mois (achat de terrain, construction nouvelle station, destruction ancienne station, etc). Le chantier devrait durer 6 mois.

Reste à étudier le financement ( prêt AESN à 0%, apport commune, subventions, etc).  
Des visites de stations d'épuration neuves seront organisées.

JP THAREAU rappelle que l'enquête publique concernant le plan de zonage commence le 12/02/2007 et se termine le 14/03/2007. Des permanences seront organisées.

Une réunion publique sera également programmée.

### **3) DOSSIER CŒUR DE VILLAGE**

La commission communale a examiné les 7 dossiers reçus suite à l'appel d'offres.

3 sont retenus : CDHU, M. GAUTHARD, M. DUSSOLE.

Il seront reçus individuellement en mairie semaine 7. Le choix de l'architecte sera fait par la commission puis un avis des Bâtiments de France sera demandé. Le conseil municipal validera ensuite ce choix qui permettra d'inscrire notre commune dans l'opération « Cœur de village ».

### **4) DOSSIER LOTISSEMENT « RUE ANDREE MERLE**

JP THAREAU remet une copie à tous du plan de lotir. Brennus a déposé le permis de construire et accepté les conditions de vente suivantes :

4.248 m<sup>2</sup> à 12 €/m<sup>2</sup> et 10.727 m<sup>2</sup> à 15 €/m<sup>2</sup> soit une recette pour la commune en 2007 de 211.881 €

Le démarrage des travaux devrait avoir lieu dès octobre 2007.

Le choix du nom de la rue de ces futures habitations devra être donné au secrétariat, par ordre de préférence la semaine précédant le prochain conseil municipal.

5) **VERGLAS ET DENEIGEMENT**

Ch VERNAT a fait part des remarques de plusieurs personnes concernant l'état des routes et trottoirs après les chutes de neige fin janvier.

P. CANCIANI a répondu que du sel (en grande quantité) a été déversé par les employés municipaux mais que cela n'avait pas été efficace car les températures ont été très basses après les chutes de neige.

M. le Maire, qui a assisté à une réunion des maires du canton avec la DDE ce même jour, à Maligny, confirme que les conditions météorologiques étaient très particulières (neige + très fortes gelées). Il précise que les habitants doivent déneiger le trottoir devant leur propriété et qu'il n'y a aucune obligation pour la commune de déneiger l'ensemble des voies dont elle a la charge. La commune n'a pas, non plus, le matériel nécessaire (tracteur, lame, etc).

Un arrêté sera pris en ce sens.

6) **MAISONS FLEURIES**

G. PERVILHAC propose de relancer le concours des maisons fleuries à Pontigny. Un budget de 300 € pour les lots semble suffisant.

(Règlement et fiche d'inscription sont donnés à tous les conseillers.)

P. CLERC pense qu'avant de lancer le concours des maisons fleuries il faudrait faire quelque chose pour tous les papiers dans les rues.

G PERVILHAC répond que le CMJ pourrait peut-être envisager une action afin de sensibiliser les personnes et voir également l'achat de poubelles supplémentaires.

7) **DIVERS**

- La situation de trésorerie au 31.01.2007 est de 260.000,00 €
- La subvention pour les travaux de restauration de la toiture de l'abbatiale est demandée : 145.927,00 €
- La commune de Pontigny a en charge l'organisation du repas des élus du canton en janvier 2008. Il est nécessaire de créer un groupe de travail qui sera constitué de : H. TRAPET, G. PERVILHAC, A. GARNIER et M. FROMONOT.
- FETE DE LA PENTECOTE : réfléchir à l'organisation de jeux anciens.  
FORUM DES ASSOCIATIONS le 26 août 2007. La composition du groupe de travail pour ces 2 manifestations est : Ch. VERNAT, G. PERVILHAC, P. MARIE, J. LO VERSO ainsi que 2 jeunes du CMJ : Amandine THOUVENIN et Tiffany FAURE.

JP THAREAU trouve qu'il y a beaucoup de choses en cours alors que les bénévoles se font de plus en plus rares.

- Remplacement du photocopieur actuel par un photocopieur couleur. Ce matériel est en location. Le coût annuel sera de 2.600 € contre 1.400 € actuellement.
- Le contrat avec CDP MOBILIER URBAIN est renouvelé. Le plan de Pontigny sera refait gratuitement et les abris bus remis en état par la société.

- Un camion de vente de pizzas sera tous les mardis soir devant la mairie. Certains trouvent gênant que ce commerçant vende aussi des boissons.
- Domaine de l'Abbaye. Dossier au point mort. A ce jour pas d'éléments nouveaux autrement que l'Yonne Républicaine. Le domaine est donc fermé. Un courrier à M. PATRIAT lui sera adressé prochainement concernant le devenir de cette propriété.
- Suite au stationnement des clients du « Routiers » le long de la rue Andrée Merle, il s'avère que les trottoirs montrent des signes d'affaissement. Un arrêté d'interdiction des PL + 3T5 sera pris et la signalisation posée en conséquence.
- La question du stationnement des voitures sur les trottoirs entre la rue Rabé et la mairie est à nouveau posée. Les piétons sont obligés de descendre du trottoir et ainsi passer sur la RN.

Fin de la séance à 23h50